

L'OBS
de la
Bio
EN OCCITANIE

ÉDITION
2024

CHIFFRES
CLES 2023

LES CHIFFRES CLES DE LA BIO EN OCCITANIE EN 2023

EN PARTENARIAT AVEC



interbio-occitanie.com



LES CHIFFRES CLÉS DE LA BIO EN OCCITANIE

1. La production bio en France

En 2023, la France compte 2 767 828 ha de surfaces en bio et en conversion et 61 163 exploitations agricoles engagées en bio. Les surfaces en bio et en conversion diminuent pour la première fois en 2023 (-2 % par rapport à 2022) mais représentent toujours plus de 10 % de la SAU nationale.

C'est le recul des surfaces en conversion (- 30 %) qui cause cette diminution car les surfaces en bio enregistrent toujours une légère hausse (+ 3 %). Cette dynamique est assez homogène dans l'ensemble des régions.

FRANCE EN 2023

61 163 producteurs (+2% / 2022)
2 767 828 ha bio et en conversion (-2% / 2022)
dont 2 462 158 ha bio (+3% / 2022)
dont 305 670 ha en conversion (- 30% / 2022)

L'agriculture biologique en France en 2023
Source : Agence Bio / OC, 2023, ORAB IBO

TOP 5 - Surfaces

1^{er}

Occitanie

14 125 producteurs (+3% / 2022)
604 281 ha bio et en conversion (-2%)

2^e

Nouvelle-Aquitaine

9 057 producteurs (+1% / 2022)
353 834 ha bio et en conversion (-4%)

3^e

Auvergne-Rhône-Alpes

8 348 producteurs (+3% / 2022)
310 854 ha bio et en conversion (-1%)

4^e

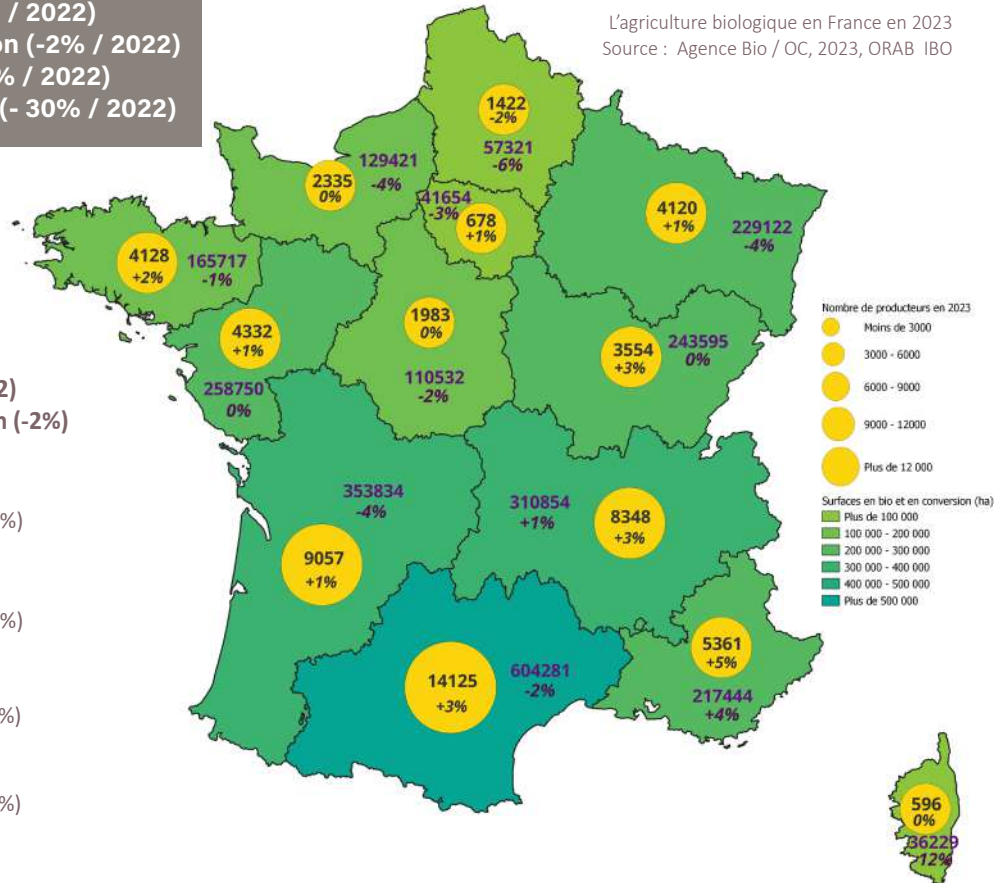
Pays de la Loire

4 332 producteurs (+1% / 2022)
258 750 ha bio et en conversion (0 %)

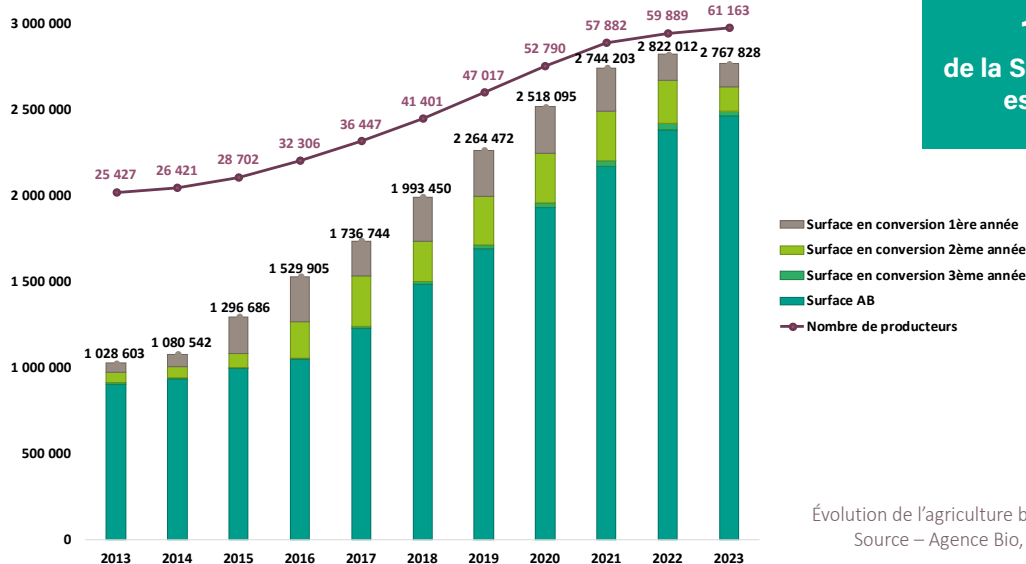
5^e

Bourgogne-Franche-Comté

3 554 producteurs (+3 % / 2022)
243 595 ha bio et en conversion (0 %)



En 2023, les premiers départements pour les surfaces cultivées en bio sont le Gers (113 824 ha bio et en conversion), la Loire-Atlantique (88 789 ha) et l'Aveyron (73 953 ha). Les premiers départements pour le nombre d'agriculteurs bio sont le Gers (1 967), la Drôme (1 832) et la Gironde (1 672).



10 %
de la SAU française
est en bio

Évolution de l'agriculture biologique En France
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO



2. La production bio en Occitanie

Pour une année supplémentaire, l'Occitanie garde sa couronne de première région bio de France, avec ses 14 125 exploitations (soit 23% des exploitations bio nationales), ses 604 281 ha bio et en conversion (soit 22% des surfaces bio nationales). 19% des surfaces agricoles régionales et 21% des producteurs régionaux sont en bio.

Le nombre de producteurs en région augmente de 3% par rapport à 2022, les surfaces cultivées en bio diminuent de 2% par rapport à 2022 selon les mêmes dynamiques qu'au national : les surfaces en bio sont en augmentation (+3%) mais les surfaces en conversion connaissent une diminution importante (-26%).

OCCITANIE EN 2023
14 125 producteurs (+3% / 2022)
604 281 ha bio et en conversion (-2% / 2022)
dont 525 168 ha bio (+3% / 2022)
dont 79 113 ha en conversion (-26% / 2022)

TOP 5 - Surfaces

Gers

1 967 producteurs (-1% / 2022)
 113 824 ha bio et en conversion (-6%)

Aveyron

1 126 producteurs (+4% / 2022)
 73 953 ha bio et en conversion (-3%)

Aude

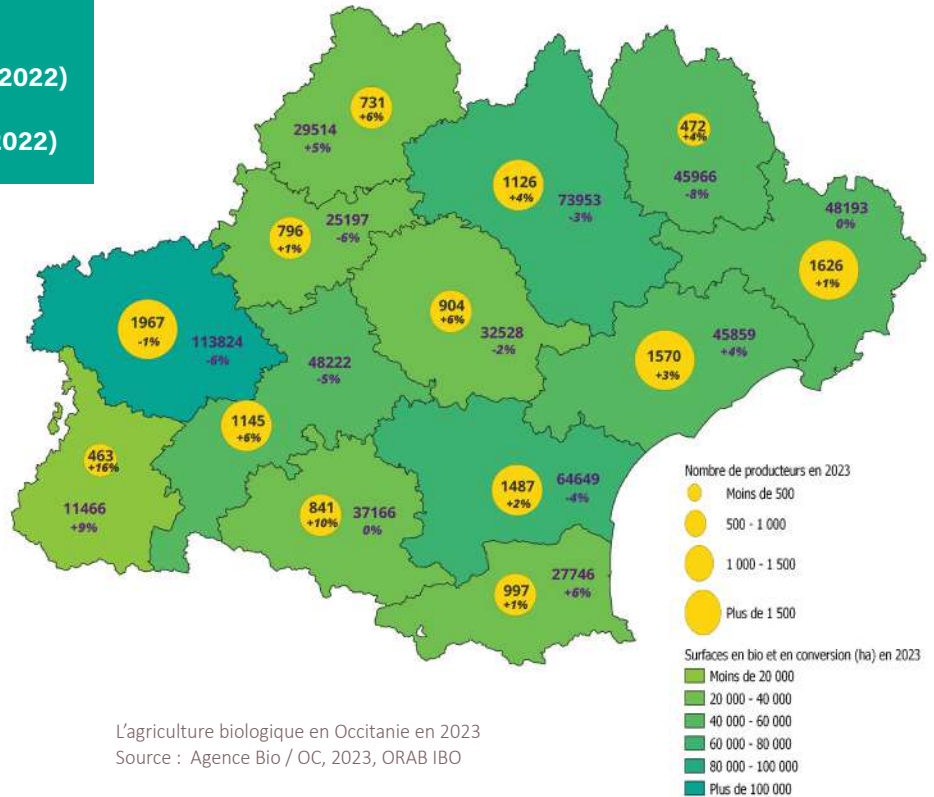
1 487 producteurs (+2% / 2022)
 64 649 ha bio et en conversion (-4%)

Haute-Garonne

1 145 producteurs (+6% / 2022)
 48 222 ha bio et en conversion (-5%)

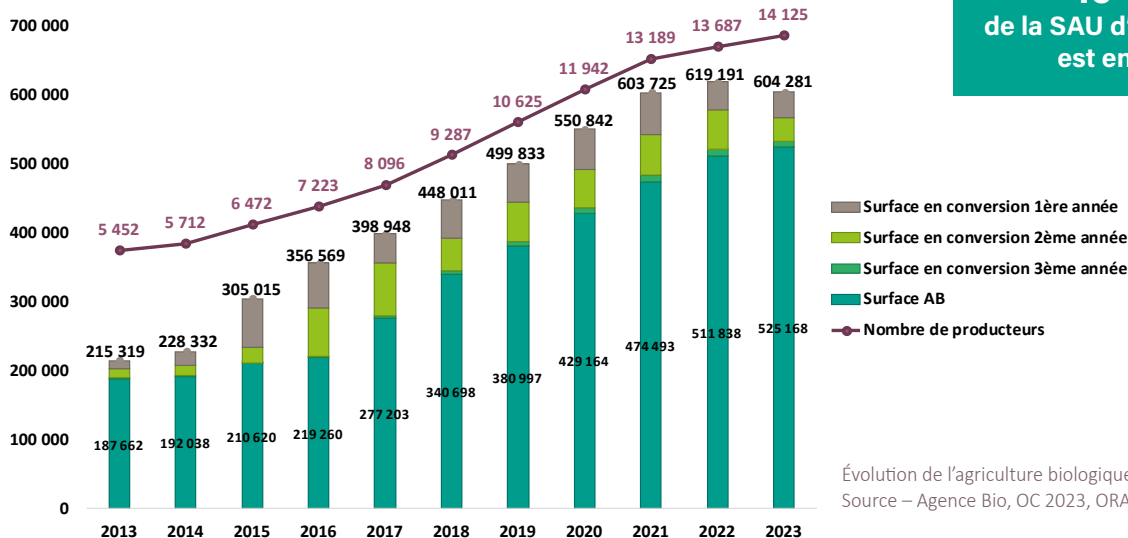
Gard

1 626 producteurs (+1% / 2022)
 48 193 ha bio et en conversion (0%)



L'agriculture biologique en Occitanie en 2023
 Source : Agence Bio / OC, 2023, ORAB IBO

Le Gers conserve sa place de département numéro 1 en surface en bio avec ses 113 824 ha malgré une diminution. La majorité des départements occitans voient leurs surfaces en bio et en conversion diminuer à l'exception des Hautes-Pyrénées, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège et du Lot. Le nombre de producteurs est en augmentation pour tous les départements à l'exception du Gers (-1%).





3. Les filières végétales en Occitanie

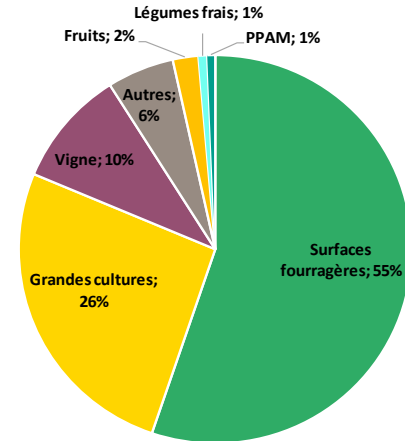
L'Occitanie doit sa place de première région bio de France aux surfaces fourragères (surfaces toujours en herbe et cultures fourragères) qui représentent 333 185 ha soit 55% des surfaces bio régionales. Les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux et légumes secs) en représentent 26%, et la viticulture complète le podium avec 10% des surfaces bio régionales.

Les baisses de surfaces cultivées en bio concernent l'ensemble des filières à l'exception des plantes à parfum, aromatiques, et médicinales (PPAM), portées par le développement de la coriandre (+16%), et des fruits (+0,5%).

Ce sont les surfaces en conversion très fortement en baisse pour l'ensemble des filières qui causent principalement ce recul.

Les nombres d'exploitation bio sont en augmentation pour la majorité des filières, sauf pour les grandes cultures (-2%) et les légumes (-1%).

Surfaces cultivées en bio en Occitanie en 2023
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO

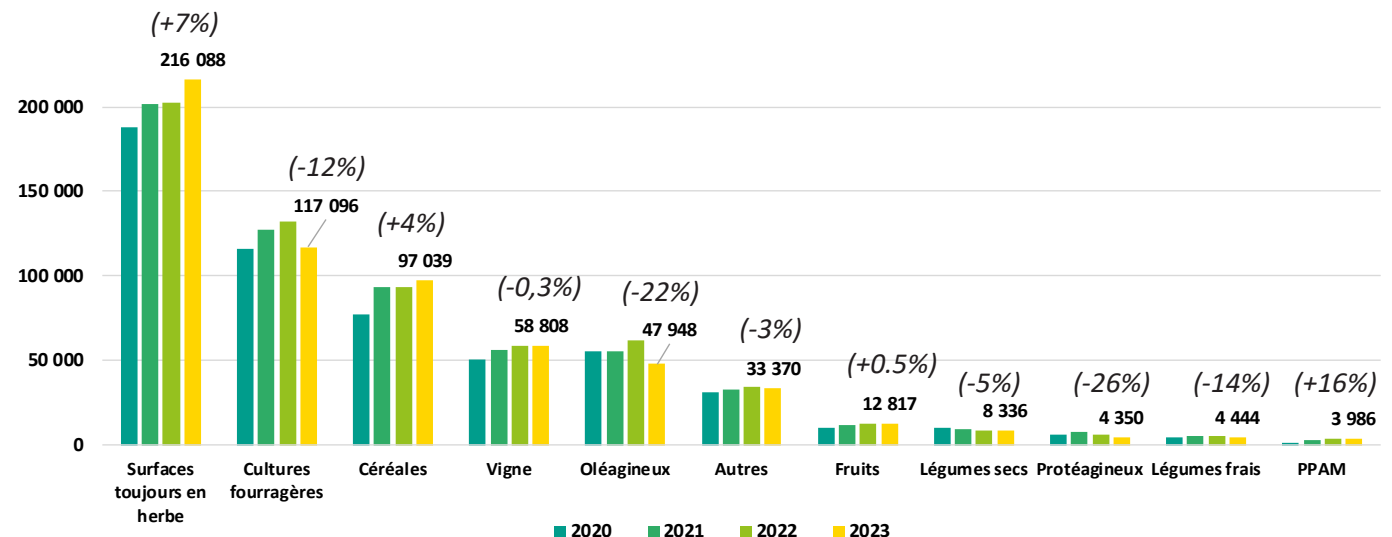


Évolution des filières végétales bio en Occitanie en 2023
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO

Occitanie	Nombre d'exploitations		Surfaces certifiées bio (ha)		Surfaces en conversion (ha)		Surfaces certifiées + conversion (ha)	
	2023	Evolution/22	2023	Evolution/22	2023	Evolution/22	2023	Evolution/22
Grandes cultures	4 638	-2%	144 468	-2%	13 206	-40%	157 673	-7%
Surfaces et cultures fourragères	8 144	6%	290 201	4%	42 984	-22%	333 185	-1%
Légumes	2 707	-1%	4 173	-14%	271	-6%	4 444	-14%
Fruits	3 593	7%	10 543	6%	2 273	-20%	12 817	0,5%
Vigne	3 397	1%	47 455	15%	11 353	-36%	58 808	-0,3%
PPAM	1 035	9%	2 207	51%	1 778	-10%	3 986	16%
Autres	7 092	5%	26 121	-3%	7 249	-1%	33 370	-3%
Total			525 168	3%	79 113	-26%	604 281	-2%

Dans le détail, les baisses de surfaces cultivées en bio pour les grandes cultures concernent principalement les oléagineux (- 22%), ainsi que les protéagineux (-26%), alors que les céréales enregistrent une hausse (+4%).

Évolution des surfaces cultivées en bio en Occitanie en 2023
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO





4. Les filières animales en Occitanie

Avec sa diversité de paysages et ses larges massifs de moyenne montagne, l'Occitanie est une région propice à l'élevage. Les nombreux SIQO permettent d'apporter une valeur supplémentaire aux produits issus des filières animales, que ce soit en élevage viande ou en élevage laitier.

Les filières animales majoritaires en Occitanie sont les filières viande avec 1 187 exploitations ayant un atelier de vaches allaitantes et 690 exploitations ayant un atelier de brebis viande, suivi par les filières laitières et principalement les brebis (332 exploitations) et les chèvres (330 exploitations). L'ensemble de ces filières voient une diminution de leur cheptel en 2023, à l'exception des brebis viande (+3%), cependant le nombre d'exploitation concernée continue d'augmenter, sauf pour les vaches laitières (-6%).

La filière apicole compte 316 apiculteurs pour près de 55 000 ruches, cette filière continue de se développer en 2023.

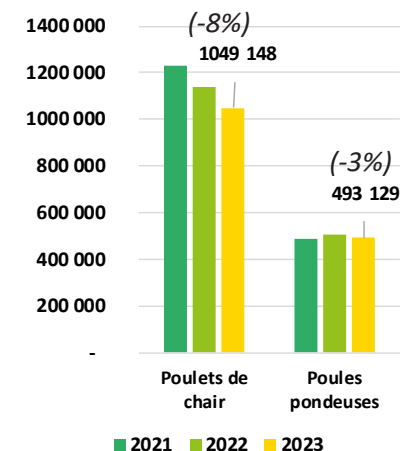
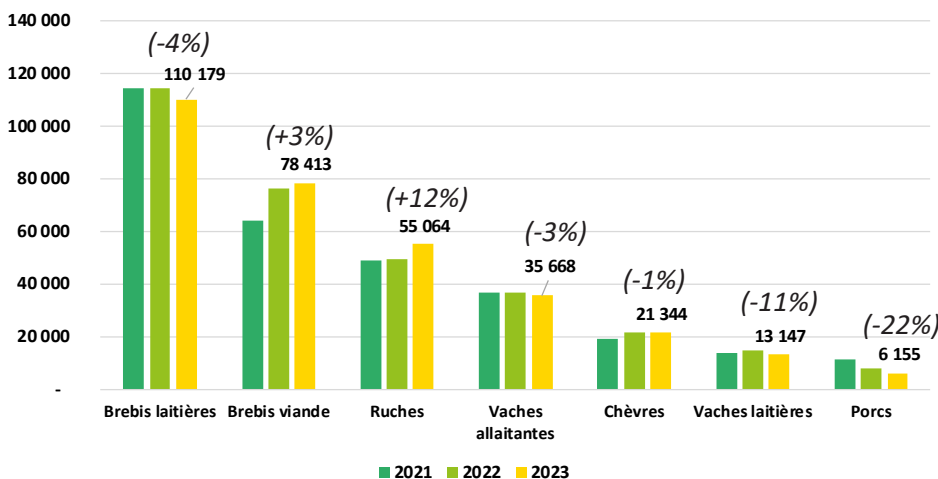
Les filières avicoles comptent moins d'exploitations (108 pour les poulets de chair, 354 pour les poules pondeuses) et sont en recul en 2023, principalement pour les cheptels de poulets de chair.

La filière porcine, minoritaire en Occitanie est en très forte baisse depuis 2021.

Évolution des filières animales bio en Occitanie en 2023
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO

Occitanie	Nombre d'exploitations		Nombre d'animaux ou de ruches					
	2023	Evolution/22	Certifiés bio		En conversion		Certifiés + conversion	
			2023	Evolution/22	2023	Evolution/22	2023	Evolution/22
Vaches allaitantes	1 187	1%	27 368	-1%	8 300	-10%	35 668	-3%
Vaches laitières	361	-6%	9 146	-10%	4 001	-12%	13 147	-11%
Brebis viande	690	6%	72 990	4%	5 423	-9%	78 413	3%
Brebis laitières	332	2%	109 327	-3%	852	-32%	110 179	-4%
Chèvres	330	8%	20 444	3%	900	-51%	21 344	-1%
Truies	118	-13%	870	-17%	-	-	870	-17%
Porcs charcutiers	138	-9%	6 155	-22%	-	-	6 155	-22%
Poulets de chair	108	-11%	1 049 148	-8%	-	-	1 049 148	-8%
Poules pondeuses	354	1%	493 129	-3%	-	-	493 129	-3%
Ruches	316	4%	51 904	13%	3 160	-8%	55 064	12%

Évolution des cheptels élevés en bio en Occitanie en 2023
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO





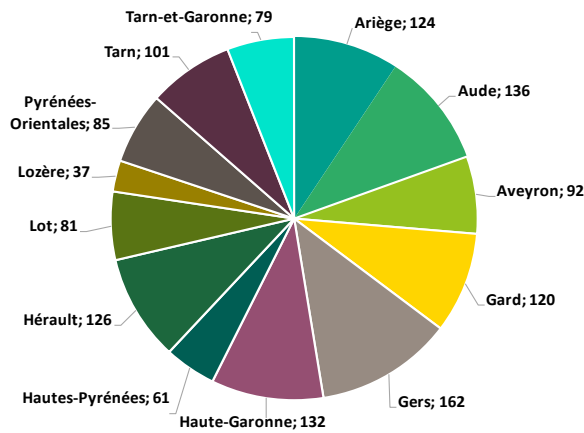
5. Les nouveaux et les arrêts de notification au niveau de la production

L'agriculture biologique continue de recruter de nouveaux producteurs en Occitanie. Le nombre total de nouveaux notifiés de 2023 est de 1 336, il est en légère hausse par rapport à celui de 2022 (1 284). Ces nouveaux notifiés comprennent tous les nouveaux engagements (installation ou conversion et les changements administratifs de structure).

La dynamique globale des nouvelles notifications a fortement ralenti par rapport à 2021 (-30%).

La majorité des filières connaissent depuis 2021 un ralentissement de nouvelles notifications. Le ralentissement se fait surtout ressentir dans les filières grandes cultures et viticulture.

Répartition géographique des nouveaux notifiés
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO

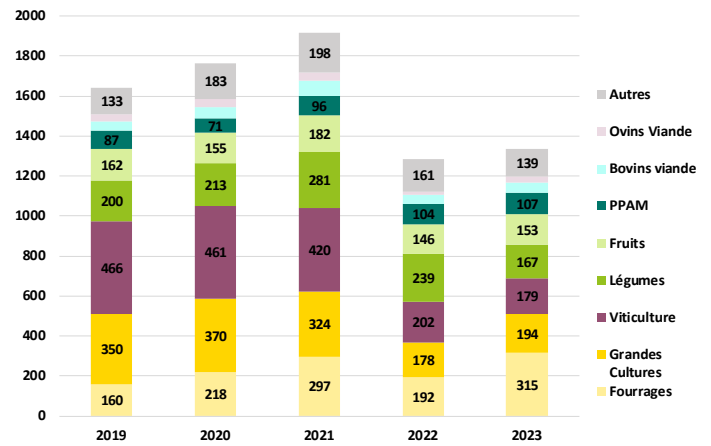


Concernant le nombre d'arrêts de notification (qui comprend les arrêts totaux d'activité, les déconversions et les changements administratifs), le nombre absolu est en forte augmentation depuis 2022, il atteint 993 en 2023. Dans ces 993 arrêts, 385 sont des déconversions. Le pourcentage de déconversion dans le total des opérateurs a augmenté, passant de 1% en 2019 à 2.8% en 2023. Il est particulièrement important pour les filières grandes cultures et volaille de chair.

Malgré ce ralentissement des engagements et cette augmentation des arrêts, le solde de producteurs bio en Occitanie en 2023 reste positif pour tous les départements à l'exception du Gers.

Toutefois les situations sont hétérogènes selon les filières : le solde est négatif pour les grandes cultures, les légumes, les filières volaille de chair et porcine et les vaches laitières.

Évolution des nouveaux bio par filière principale
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO



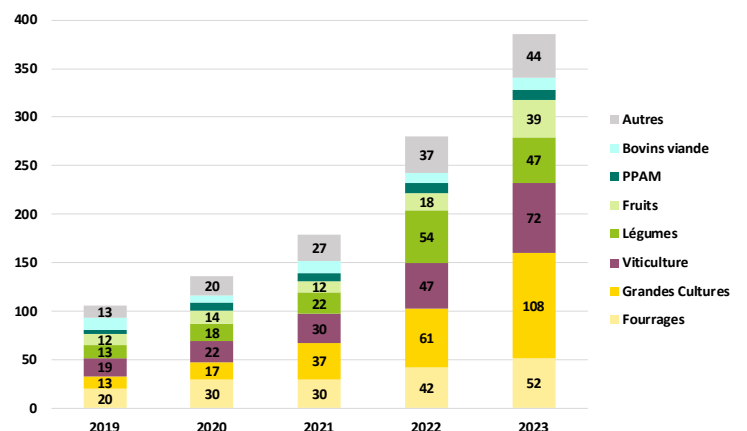
Les nouveaux notifiés en bio en 2023 sont présents dans tous les départements régionaux. Les principaux départements bio se retrouvent dans ceux qui recrutent le plus : le Gers, le Gard, l'Hérault et l'Aude, et nous notons une forte dynamique en Ariège et en Haute-Garonne.

Dans les nouvelles notifications de 2023 :

- 61% sont des exploitations totalement en bio, 39% sont des exploitations mixtes.
- 58% sont des installations, 37% sont des conversions, 5% n'ont pas de statut connu.

Les installations comptent une proportion plus importante d'exploitations 100% bio.

Évolution des déconversions par filière principale
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO





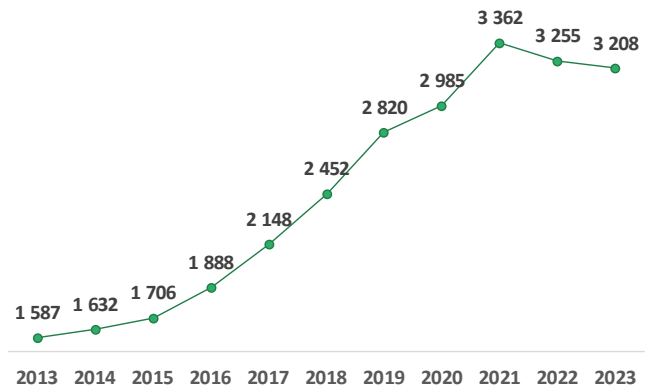
6. L'aval des filières en Occitanie

L'Occitanie compte 3 208 opérateurs de l'aval en 2023, soit une diminution de 1% par rapport à 2022. Ce recul des opérateurs de l'aval ralentit par rapport à l'année dernière pour laquelle la baisse était de 3%.

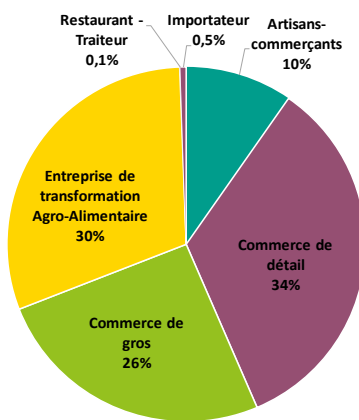
Cette diminution est expliquée par le ralentissement des nouveaux engagements depuis 2022, avec seulement 249 nouveaux en 2023.

L'année 2022 avait été marquée par une hausse importante des arrêts (430 dont 241 déconversions, suite à la déconversion d'un réseau de distributeur). En 2023, nous enregistrons 329 arrêts dont 148 déconversions, soit un recul des arrêts et déconversions par rapport à 2022.

Évolution des opérateurs de l'aval et dynamiques
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO



Catégories d'opérateurs de l'aval d'Occitanie
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO



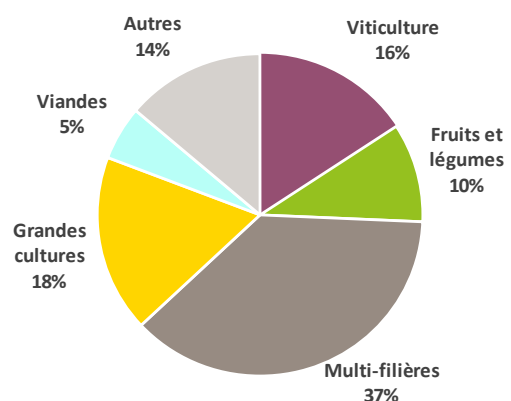
La catégorie la plus représentée en région est celle des commerçants de détail (plus de 1 100 opérateurs) comprenant les grandes et moyennes surfaces, les magasins bio spécialisés, les épiceries et le e-commerce. La catégorie suivante est celle des 1 000 industries agro-alimentaires (fabrications de produits transformés, meunerie, brasserie, caves coopératives...) suivie par celle des commerces de gros (environ 800 opérateurs dont les grossistes). On compte aussi plus de 300 artisans-commerçants (boulangers, bouchers...). Le nombre de commerces de détail et d'artisans-commerçants continue de diminuer depuis 2021, alors que les autres catégories restent assez stables.

La majorité des opérateurs régionaux ne sont pas spécialisés dans une filière en particulier, notons par exemple les commerçants de détail, les grossistes multi-produits ou même les industriels fabriquant des produits issus de plusieurs filières.

La principale filière régionale est celle des grandes cultures grâce aux boulangeries, aux brasseries et aux commerces de gros de grandes cultures. Ces entreprises sont localisées en particulier dans les zones de céréaliculture (Gers, Haute-Garonne, et Tarn).

Les opérateurs spécialisés dans la viticulture sont également nombreux, ils représentent la seconde filière de l'aval de la région. Ces opérateurs sont des commerces de gros, des caves coopératives, des caveaux et des cavistes. Les opérateurs spécialisés dans les fruits et légumes se trouvent plutôt dans le Gard, les Pyrénées-Orientales et le Tarn-et-Garonne, au plus près des zones de production.

Filière principale déclarée des opérateurs de l'aval
Source – Agence Bio, OC 2023, ORAB IBO





7. Consommation et marché en France

La crise sanitaire de 2020-2021 a induit des changements majeurs dans la consommation des ménages français. Lors des confinements; ils se sont davantage tournés vers les plats « faits maison » et ont prêté plus attention à leur alimentation, ce qui a été profitable au marché bio. De ce fait, le marché bio a enregistré plusieurs années de croissance à 2 chiffres. Suite à cette période particulière, l'inflation et le conflit en Ukraine ont fortement perturbé les marchés et les dépenses alimentaires des ménages français diminuent. Les produits bio sont particulièrement concernés : les achats des ménages de produits alimentaires biologiques pour leur consommation à domicile ont baissé de 4,6 % en 2022.

D'après l'INSEE, en 2023, les dépenses alimentaires des ménages français calculées hors inflation se contractent davantage qu'en 2022. Elles chutent de 4,7% en 2023 (baisse de 3,6 % en 2022). L'inflation sur les produits alimentaires a été de 11,8 %.

Selon l'évaluation de marché menée par l'Agence Bio et AND-International, en 2023, la part des dépenses alimentaires allouées au bio se réduit, et passe de 6 à 5,6 % de leurs dépenses. Le marché bio enregistre toutefois 5 millions d'euros de chiffres d'affaires supplémentaires, soit une quasi-stabilité par rapport à 2022, et atteint 12 081 Millions d'euros. La hausse de 7,7 % des prix des produits alimentaires bio causés par l'inflation compense la diminution de 7 % des ventes en volume.

Le marché bio est dominé très largement par la consommation à domicile (91 %) contre la consommation hors domicile (9 %) qui comprend les cantines et les restaurants.

Marché bio 2023 :
12 081 millions d'euros
soit 5 millions d'euros de plus par
rapport à 2022

Résultats du baromètre des produits biologiques 2024 pour l'année 2023 - Agence Bio

La baisse de la consommation de produits bio se poursuit en 2023, 54 % des Français déclarent avoir consommé des produits alimentaires biologiques au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois, une part en baisse de 6 points par rapport à 2022. Alors qu'ils représentaient un peu plus d'un Français sur 2 en 2021, la part de ceux qui consomment du bio au moins une fois par semaine tombe quant à elle à 30 % des Français.

Le prix reste le 1er frein à la consommation de produits bio, suivi par les doutes sur le fait que les produits biologiques soient réellement bio et le manque d'intérêt.

94 % des Français interrogés s'accordent sur l'affirmation « les produits biologiques sont souvent plus chers », alors que 44 % des Français disent avoir le sentiment de se restreindre pour des raisons financières sur leurs dépenses alimentaires. Le bio pâtit particulièrement de ces contraintes. Ainsi, 86 % des Français déclarant des restrictions sur leurs dépenses alimentaires indiquent éviter d'acheter des produits biologiques car ils pensent qu'ils sont trop chers.

La part des Français se disant inquiets des effets de l'alimentation sur leur santé reste stable et à un niveau relativement élevé (62 % d'inquiets, dont 7 % de « très inquiets »), mais l'on observe un léger recul de la proportion de Français se déclarant attentifs aux effets de l'alimentation sur leur santé. Or, ce reflux est d'autant plus dommageable pour le bio que « Pour préserver votre santé » est de loin la première motivation à la consommation de produits alimentaires biologiques, que ce soit la raison invoquée pour se mettre au bio ou pour continuer à consommer des produits biologiques.

La place de la santé recule dans les représentations du « bien manger », au profit du plaisir et de la commensalité. Les considérations environnementales dans cette représentation enregistrent également un recul important.



8. Évolution du marché bio dans les différents circuits

Selon l'évaluation de marché menée par l'Agence Bio et AND-International, tous les circuits de vente sont en croissance en 2023 sur la valeur de leurs ventes en bio, à l'exception de la grande distribution.

Seul circuit toujours en hausse en 2022, la vente directe est en forte croissance en 2023 avec une augmentation de 8,7% de son chiffre d'affaire. Sa part de marché dans le marché bio de la consommation à domicile (hors restauration hors domicile) passe de 13 à 14%. Cette augmentation est expliquée en partie par l'augmentation du nombre de fermes pratiquant la vente directe (26 800 fermes bio en 2023). Cette hausse de la valeur de la vente est liée à la progression des volumes vendus et non à la hausse des prix.

Suite à une année 2022 en léger recul, les artisans-commerçants enregistrent une croissance de 4,3% en 2023, notamment grâce au dynamisme des vins bio chez les cavistes et à l'essor des épicerie alternatives de proximité dont l'assortiment comporte 50 % de produits bio en moyenne. Leur part de marché dans l'ensemble des ventes bio reste constante à 8%.

Après une année 2022 très compliquée pour les magasins bios spécialisés dont le chiffre d'affaire avait été le plus en chute (-8,6%), en 2023, celui-ci est en hausse de 2,2%. Le nombre de magasins bio spécialisés est en recul de 7 % et descend à son niveau de 2017 avec 2 826 magasins.

Comme en 2022, la grande distribution généraliste enregistre un recul en valeur, de 3,8% en 2023. Il s'agit du seul circuit à enregistrer une perte en valeur. Celle-ci s'explique notamment par la réduction du nombre de références bio proposées dans les 18 000 magasins. La grande distribution est toujours le débouché principal des produits bio mais sa part de marché descend de 53 à 50%.

Toutes ces évolutions en valeur masquent des baisses de volumes qui restent conséquentes en 2023 et qui impactent fortement les autres opérateurs de la filière.

Évolution du marché bio
Source – Agence Bio, AND International 2024

	Evolution des chiffres d'affaire		Part de marché des ventes de bio	
	2022/2021	2023/2022	2022	2023
Grande distribution	-4,60%	-3,80%	53%	50%
Circuit Spécialisé Bio	-8,60%	+2,2%	27%	28%
Artisans-Commerçants	-2,60%	+4,3%	8%	8%
Vente Directe	+3,9%	+8,7%	13%	14%



NOTES

A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a template for writing notes.



NOTES

A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a template for writing notes.



Document réalisé par Interbio Occitanie dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique d'Occitanie.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site Internet : <http://www.interbio-occitanie.com>

EN PARTENARIAT AVEC

